



## DÉLIBÉRATION

### du Conseil Académique plénier de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 8 octobre 2020

#### Délibération n°07-2020 : élection des représentantes des professeurs d'Université et personnels assimilés à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

LE COLLÈGE DES PROFESSEURS D'UNIVERSITÉ ET PERSONNELS ASSIMILÉS  
(FEMMES ET HOMMES),

Vu le code de l'éducation notamment les articles L 811-5, L 811-6 et R 811-10 à R 811-41 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À BULLETINS SECRETS,

Élisent

- Madame Nathalie BOURGOUGNON  
et
- Madame Maria-Immaculada FABREGAS-ALLEGRET

En qualité de membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers au titre du collège des professeurs d'Université et personnels assimilés.

Membres en exercice : 15  
Membres présents : 10  
Membres représentés : 4

Suffrages exprimés : 13  
- Pour : 13  
- Contre : 0  
Vote blanc : 0

*Visa de la Présidente*

*Virginie DUPONT*

Documents en annexe : -